

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
(Conseil d'Établissement)
de l'école Arthur-Vaillancourt, qui aura lieu au gymnase de l'école
le jeudi 28 août 2025 à 9 h 30

ORDRE DU JOUR

L'assemblée générale annuelle du conseil d'établissement de l'école Arthur-Vaillancourt

1. Ouverture de l'assemblée générale des parents (Conseil d'établissement);
2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 28 août 2025;
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2024;
5. Présentation du rapport annuel 2024-2025 du Conseil d'établissement;
6. Rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement, du comité de parents et de l'organisme de participation des parents;

Section élections

7. Désignation d'un président d'élection;
8. Désignation d'un scrutateur;
9. Proposition des candidats par les parents inscrits pour le vote
 - a. 2 postes de parents pour 2 ans;
 - b. 1 poste de membre substitut ;
 - c. 1 poste de parent représentant de l'OPP;
 - d. Acceptation de la mise en candidature par les candidats proposés;
 - e. Vérification du nombre de candidats minimaux en fonction du nombre de postes à combler;
10. Fermeture de la mise en candidature sur proposition d'un parent votant;
 - a. Préparation du vote;

11. Vote;
12. Dévoilement des résultats du vote;
13. Organisme de participation des parents (OPP);
 - a. Présentation du bilan de l'année précédente
14. Période de questions ;
15. Levée de l'assemblée générale;